



▶
OPALE
OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
ECONOMIE
EMPLOI
INSERTION

JANVIER 2025

▶
**Métallurgie et fabrication
de produits métalliques en
région lyonnaise**
Portrait économique local
et synthèse des enjeux de
transition écologique

Chiffres clés

34 200
emplois salariés
dans le carré métro-
politain

7 200
emplois
dans la métropole
de Lyon

Introduction

Cette étude, menée en collaboration avec la Direction Action & Transition économiques (DATE) de la Métropole de Lyon, a été conduite en 2024. Elle s’appuie sur une dizaine d’entretiens auprès de représentants professionnels et d’entreprises, ainsi que sur la lecture d’un certain nombre de rapports, dont la liste figure en annexe.

Cette étude vient apporter un éclairage sur le secteur de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques, à l’échelle de la métropole de Lyon mais aussi du carré métropolitain. Elle apporte des éléments de

connaissance sur ce secteur fortement pourvoyeur d’emplois et composé de multiples établissements de petite taille, travaillant souvent en sous-traitance pour d’autres secteurs industriels ou pour la construction. Au-delà du panorama chiffré et cartographique, l’étude approfondit les enjeux de transition écologique auxquels la métallurgie est confrontée : consommation de matières premières et d’énergie, émission de gaz à effet de serre, gestion des déchets (métalliques et non métalliques) et économie circulaire.

Sommaire

Portrait économique du secteur de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques en région lyonnaise	3
La métallurgie, un secteur très présent en région lyonnaise	4
La métallurgie dans l’aire métropolitaine lyonnaise : des trajectoires diverses selon les sous-secteurs	6
La métallurgie dans la métropole de Lyon : nucléaire et usinage en tête	12
Axes de transition écologique et économie circulaire : synthèse des enjeux	21
Introduction	22
Consommation de matières premières	23
Consommation d’énergie	24
Emissions de gaz à effet de serre	25
Qualité de l’air, sols, eau, biodiversité, aléas climatiques	26
Gestion des effluents liquides et des déchets	27
Circularité et recyclage des métaux	28
Circularité et recyclage des autres matières	29
Synthèse	30
Annexes	31
Sources	
Données chiffrées localisées	

**Portrait économique du
secteur de la métallurgie
et de la fabrication de
produits métalliques en
région lyonnaise**



AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE

La métallurgie, un secteur très présent en région lyonnaise

Parmi les secteurs industriels, la métallurgie et la fabrication de produits métalliques figurent parmi les plus importants en nombre d'emplois.

14%

Part des emplois de la métallurgie et des produits métalliques dans l'ensemble des emplois de l'industrie-énergie-environnement du carré métropolitain

La métallurgie : un champ plus ou moins large selon les définitions

La métallurgie désigne un vaste champ d'activités en lien avec la production et l'utilisation de métaux et d'alliages.

Au sens large, la convention collective de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) s'applique à plus de 120 activités, de la sidérurgie à l'industrie automobile, en passant par la fabrication de produits métalliques, la fonderie, l'usinage, mais aussi l'électronique, les prothèses médicales, la fabrication et l'installation de machines et équipements.

Dans un sens très restreint, la métallurgie recouvre les activités de fonte et de raffinage de métaux ferreux et non ferreux, ainsi que la fabrication d'alliages, pour produire des pièces de base en métal (plaques, feuilles, barres, tiges, tubes, etc.).

Dans cette étude, nous avons fait le choix de nous intéresser aux activités de la métallurgie au sens restreint, ainsi qu'aux activités de fabrication de produits métalliques qui en découlent (cf. encadré). Au sein de ce champ, les activités de fonderie et d'usinage ont fait l'objet d'une attention particulière.

Les activités retenues dans cette étude

Métallurgie, sidérurgie, fonderie

- Sidérurgie
- Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier
- Fabrication d'autres produits de première transformation de l'acier
- Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux
- Fonderie
- Fabrication d'éléments en métal pour la construction

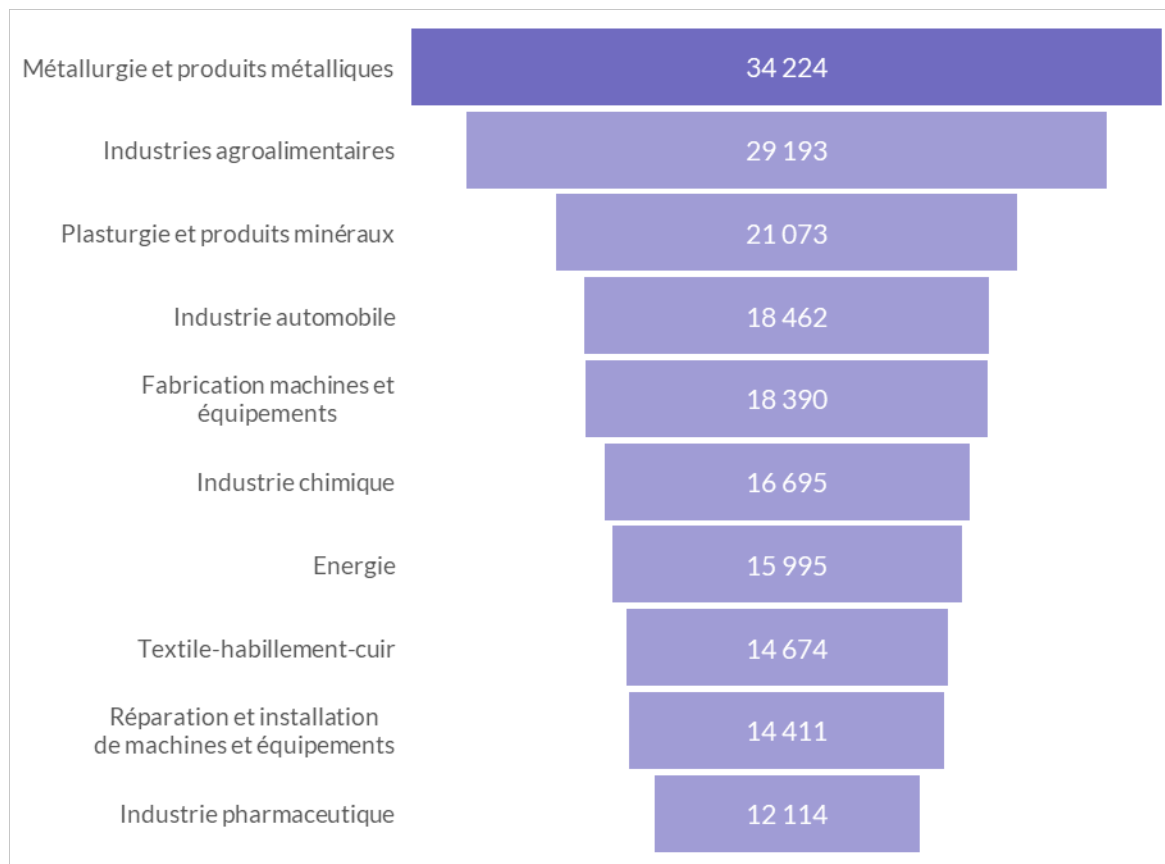
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et équipements

- Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques
- Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central
- Fabrication d'armes et de munitions
- Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres
- Traitement et revêtement des métaux ; usinage
- Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie
- Fabrication d'autres ouvrages en métaux

Source : Insee - Nomenclature NAF - Divisions 24 et 25



Les dix principaux secteurs industriels en nombre d'emplois dans le carré métropolitain



Source : Urssaf au 31.12.2023

Des activités fortement employeuses

Les établissements de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques emploient plus de 34 000 salariés dans le carré métropolitain* et 15 000 salariés dans l'aire d'attraction de Lyon. Malgré le champ limité auquel nous l'avons circonscrit, c'est l'un des premiers secteurs industriels du territoire en termes d'emplois, regroupant 14% des salariés de l'industrie-énergie-environnement.

A l'échelle nationale, la région lyonnaise est identifiée comme un pôle majeur de la métallurgie ; le carré métropolitain regroupe 9 % des emplois salariés du secteur en France.

Des activités au service d'autres secteurs

Les entreprises de la métallurgie et des produits métalliques sont souvent moins bien identifiées que celles d'autres secteurs indus-

triels. Plusieurs raisons à cela : la taille des entreprises (de nombreuses petites et moyennes entreprises, peu de grands groupes) et leur travail en sous-traitance. En effet, une large partie des activités métallurgiques sont réalisées pour des donneurs d'ordre d'autres secteurs : industrie automobile, construction navale, secteur aéronautique, défense, industrie nucléaire, bâtiment et travaux publics, matériel médical, etc.

* Carré métropolitain : périmètre d'observation d'Urbalyon



AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE

La métallurgie dans l'aire métropolitaine lyonnaise : des trajectoires diverses selon les sous-secteurs

La grande variété des activités se traduit par des trajectoires différenciées entre sous-secteurs, selon les marchés desservis, l'exposition à la concurrence internationale, l'évolution des coûts (intrants, énergie).

+3%

Evolution du nombre d'emplois salariés privés en cinq ans dans le carré métropolitain
dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques

Source : Urssaf 2018-2023

1 682

Établissements avec salariés

Source : Urssaf - 31.12.2023

** L'indice de spécificité est le rapport entre le poids relatif de l'activité dans le carré métropolitain et le même poids relatif en France. Supérieur à 1, l'activité est surreprésentée ; inférieur à 1, l'activité est sous-représentée.*

Usinage, assemblage et montage

La région lyonnaise, et plus largement la région Auvergne-Rhône-Alpes, font partie des principaux pôles de la métallurgie au niveau national. Certaines activités sont cependant peu présentes, comme la sidérurgie, malgré quelques établissements des grands groupes sidérurgiques (Industeel/ArcelorMittal à Châteauneuf et Saint-Chamond, Ugitech à Saint-Etienne et à Bourg-en-Bresse, Ascométal/Novasco à Saint-Etienne). A l'inverse, la région lyonnaise est reconnue pour ses activités d'usinage, d'assemblage et de montage de produits en métal.

Des évolutions contrastées

Le graphique présenté page suivante fait ressortir les sous-secteurs de la métallurgie et des produits métalliques les plus pourvoyeurs en emplois, l'évolution de l'emploi en cinq ans et la spécificité* de chacun des sous-secteurs, à l'échelle du carré métropolitain.

Globalement, le nombre d'emplois progresse de 3% en cinq ans, signe d'un certain dynamisme au niveau local alors que l'évolution est de -3% à l'échelle nationale. La hausse est particulièrement forte dans la fabrication de générateurs de vapeur (+78%), d'armes et munitions (+36%) et dans une moindre mesure dans la fabrication d'éléments en métal pour la construction. Ce sont trois secteurs positionnés sur des marchés porteurs entre 2018 et 2023 : le nucléaire, l'équipement militaire et la construction. A l'inverse, la forge, la fonderie, la coutellerie, le traitement des métaux et l'usinage enregistrent un recul du nombre de salariés en cinq ans.

Portraits des principaux sous-secteurs en nombre d'emplois

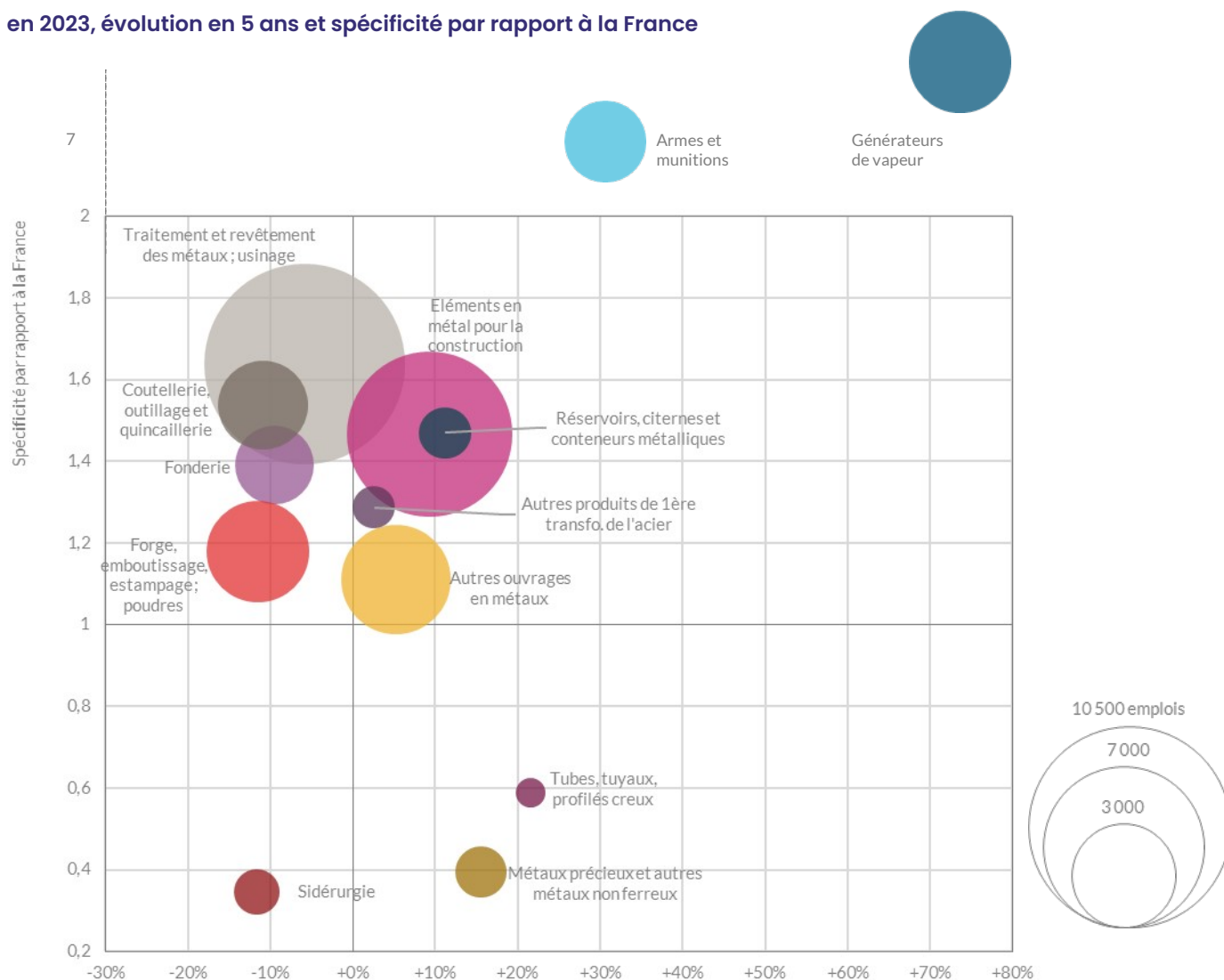
Traitement des métaux et usinage

- Activités : traitement et revêtement du métal (HEF Groupe à Andrézieux-Bouthéon, Chemicolor à Dagneux, Sopranzi Galvanisation à Vénissieux...), décolletage, usinage et mécanique industrielle (SAB Montmerle à Montmerle-sur-Saône, Tardy à la Grand-Croix...).
- 10 460 emplois salariés
- -6% en cinq ans
- 24 établissements d'au moins 50 salariés
- 780 établissements avec salariés
- Parmi les plus fortes spécificités (1,6)

Fabrication d'éléments en métal pour la construction

- Activités : fabrication de portes et fenêtres en métal (Malerba à Cours, K-Line Lima à Saint-Vulbas, Maviflex à Décines-Charpieu, Norsud à Taluyers...), de structures ou parties de structures métalliques, comme des échafaudages (Tubescacomabi à Trévoux), des garde-corps (Comely à Meyzieu), des abris de chantier (CNSE à Taponas)
- 7 170 emplois salariés
- +9% en cinq ans
- 22 établissements d'au moins 50 salariés
- 390 établissements avec salariés
- Parmi les plus fortes spécificités (1,5)

Volume d'emploi des sous-secteurs de la métallurgie dans le carré métropolitain en 2023, évolution en 5 ans et spécificité par rapport à la France



Source : Urssaf au 31.12

Evolution de l'emploi en 5 ans

Grille de lecture : Le secteur du traitement et revêtement des métaux - usinage compte 10 500 emplois en 2023, en baisse de 6% par rapport à 2018. L'indice de spécificité est relativement élevé (1,6).

Autres ouvrages en métaux

- Activités : fabrication d'emballages en métaux et de fûts (Mauser à Saint-Priest, MLB Opercula à Genas...), d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts (RDT Ressorts de la Turdine à Pontcharra-sur-Turdine...), d'armatures pour le béton (Jet Armatures à Bourgoin-Jallieu...)
- 3 170 emplois salariés dans le carré
- +5% en cinq ans
- 16 établissements d'au moins 50 salariés
- 130 établissements avec salariés

Forge, emboutissage, poudres

- Activités : fabrication de pièces forgées (Aubert & Duval à Firminy, Setforge à L'Horme), découpage, emboutissage et tôlerie (Bonneau SAS à Vienne, Bérard à Brignais)
- 2 740 emplois salariés
- -11% en cinq ans
- 13 établissements d'au moins 50 salariés
- 120 établissements avec salariés

Générateurs de vapeur

- 2 500 emplois salariés
- +78% en cinq ans
- 2 établissements d'au moins 50 salariés : Framatome à Lyon Gerland (ingénierie) et ACR à Saint-Clair-du-Rhône.

Coutellerie, outillage et quincaillerie

- Activités : fabrication de moules (Novamoules à Givors), d'outillage (SAM Outillage à Saint-Etienne, Saint Jean Tooling à Belleville-en-Beaujolais), de ferrures et quincaillerie (Torbel à Saint-Martin-la-Plaine)
- 2 120 emplois salariés
- -11% en cinq ans
- 4 établissements d'au moins 50 salariés
- 140 établissements avec salariés

Armes et munitions

- 1 780 emplois salariés
- +36% en cinq ans
- 4 établissements d'au moins 50 salariés
- 12 établissements avec salariés
- Aucun établissement dans le Rhône ni dans la métropole de Lyon ; concentration dans la Loire (Nexter Systems - KNDS à Roanne, Verney-Carron à Saint-Etienne, Chapuis Armes à Saint-Bonnet-le-Château, etc.)

Fonderie

- Activités : fonderie pour le secteur automobile (Saint-Jean Industries à Belleville-en-Beaujolais, Fonderie Vénissieux, Eurocast à Reyrieux et Vaulx-en-Velin, etc.), pour d'autres industries ou pour la rénovation du patrimoine (Fonderie Vincent à Brignais, labellisée Entreprise du patrimoine vivant)
- 1 640 emplois salariés
- -10% en cinq ans
- 9 établissements d'au moins 50 salariés
- 40 établissements avec salariés

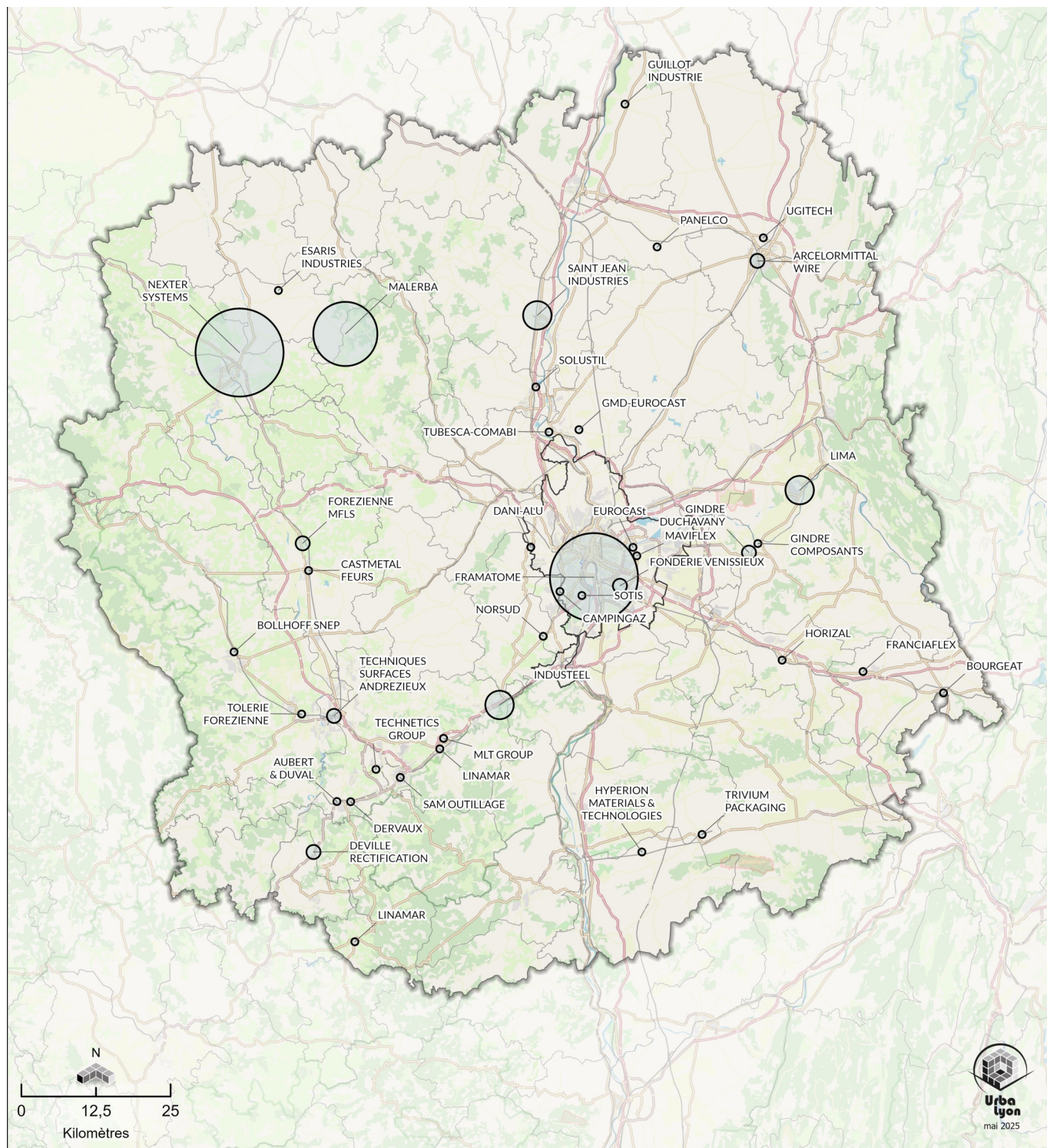
Principales entreprises selon le chiffre d'affaires

Raison sociale	Activité principale de l'entreprise	Siège social	Chiffre d'affaires en 2023 ou 2022
ETABLISSEMENTS GINDRE DUCHAVANY	Métallurgie du cuivre	Pont-de-Chérucy (38)	332 M€
SNAAM	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	Saint-Priest (69)	192 M€
CAMPINGAZ	Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	Saint-Genis-Laval (69)	126 M€
BODYCOTE	Traitement et revêtement des métaux	Saint-Priest (69)	119 M€
ARCELORMITTAL WIRE FRANCE	Tréfilage à froid	Bourg-en-Bresse (01)	100 M€
TUBESCA-COMABI	Fabrication d'autres articles métalliques	Trévoux (01)	96 M€
HYPERION MATERIALS & TECHNOLOGIES FRANCE	Métallurgie des autres métaux non ferreux	Epinouze (26)	90 M€
SAINT JEAN INDUSTRIES	Fonderie de métaux légers	Belleville-en-Beaujolais (69)	89 M€
FONDERIE VENISSIEUX	Fonderie de fonte	Vénissieux (69)	84 M€
SOLUSTIL	Découpage, emboutissage	Arnas (69)	78 M€
ALLIANS	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	Saint-Priest (69)	64 M€
GROUPE FORLAM	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	Lyon 5 (69)	60 M€
GUILLOT INDUSTRIE	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	Pont-de-Vaux (01)	58 M€
MATHEVON	Mécanique industrielle	Saint-Etienne (42)	58 M€
LINDAB FRANCE	Fabrication d'autres articles métalliques	Montluel (01)	57 M€
TECHNETICS GROUP FRANCE	Fabrication d'autres articles métalliques	Saint-Etienne (42)	55 M€

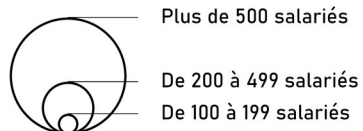
Source : Cap Financials—Entreprises ayant leur siège social dans le carré métropolitain



Principaux établissements de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques dans le carré métropolitain



Tranche d'effectif



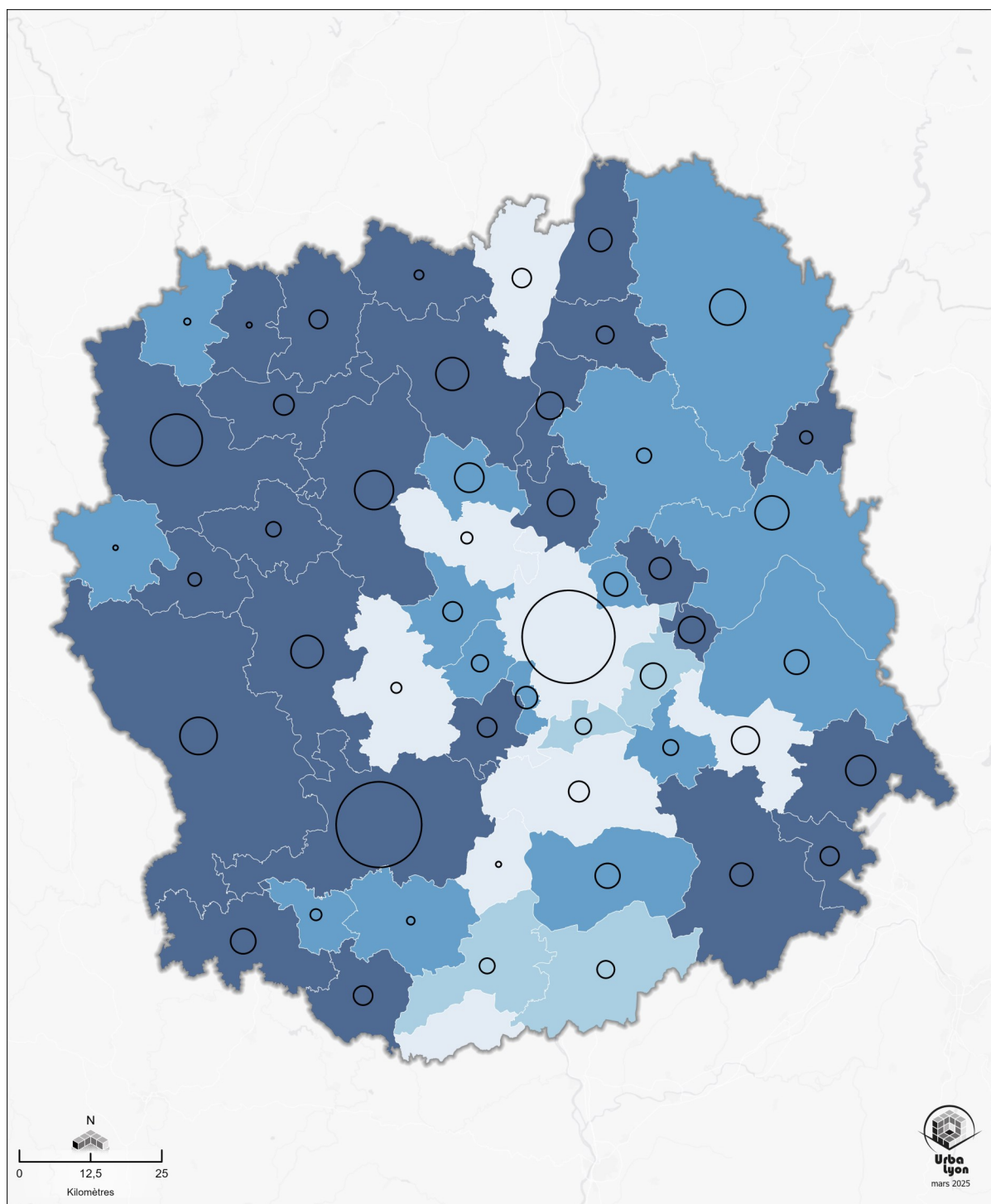
Carré métropolitain

EPCI

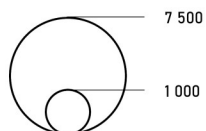
Métropole de Lyon

Sources: Insee-fichier Sirene 01-2024

**Nombre d'emplois dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques en 2023
et spécificité par rapport à la moyenne française, par EPCI du carré métropolitain**



Nombre d'emplois

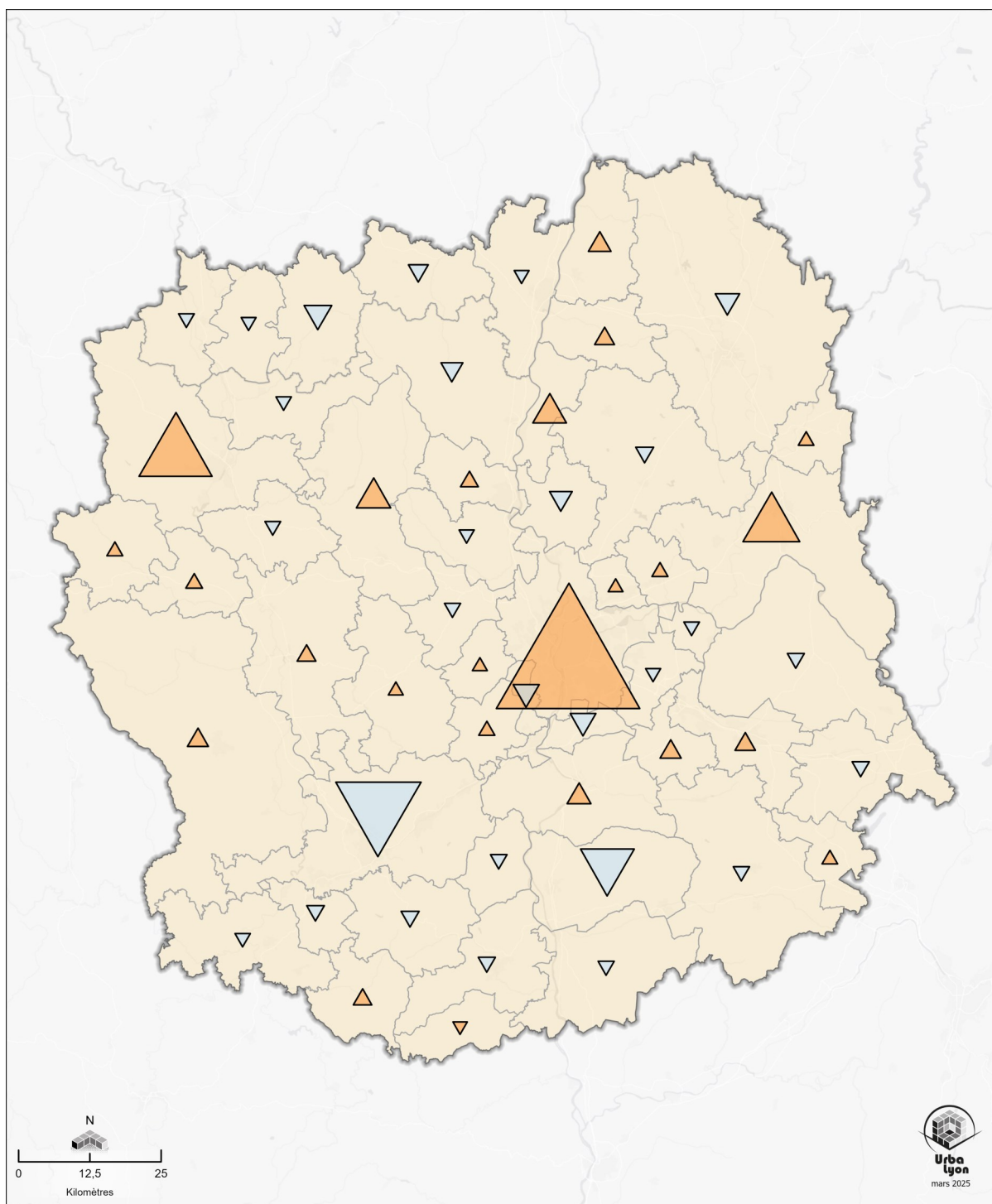


Activités sous ou sur-représentées

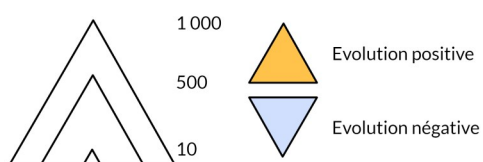
- Sous-représentées
- Dans la moyenne nationale
- Spécifiques
- Très spécifiques

Source : Urssaf 31.12.2023

Evolution du nombre d'emplois de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques entre 2018 et 2023 par EPCI du carré métropolitain



Evolution du nombre d'emplois



Source : Urssaf 31.12.2018 et 31.12.2023



METROPOLE DE LYON

La métallurgie dans la métropole de Lyon : nucléaire et usinage en tête

Accueillant un emploi de la métallurgie sur cinq du carré métropolitain, la métropole de Lyon est un territoire de production important, mais aussi d'ingénierie.

22%

Part de la métropole de Lyon dans les emplois de la métallurgie et des produits métalliques du carré métropolitain

7 180

Nombre d'emplois salariés de la métallurgie et des produits métalliques dans la métropole de Lyon

** L'indice, de spécificité est le rapport entre le poids relatif de l'activité dans la métropole de Lyon et le même poids relatif en France. Supérieur à 1, l'activité est surreprésentée ; inférieur à 1, l'activité est sous-représentée.*

Un secteur qui pèse en emplois

Les établissements de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques emploient près de 7 200 salariés dans la métropole de Lyon en 2023. La métallurgie fait ainsi partie des principaux secteurs industriels du territoire, avec certes moins d'emplois que l'industrie chimique ou que l'industrie pharmaceutique, mais plus que la fabrication de matériels de transport.

Plus d'un tiers des emplois dans la conception de générateurs de vapeur

La fabrication de générateurs de vapeur est le sous-secteur qui pèse le plus en emplois : près de 2 500 salariés, soit plus d'un tiers des emplois de la métallurgie. Derrière cet intitulé se cache exclusivement l'entreprise Framatome, qui abrite à Lyon Gerland un très important site d'ingénierie. Ce sous-secteur est par ailleurs le seul à afficher une réelle spécificité* dans la métropole de Lyon.

Le deuxième sous-secteur en nombre d'emplois est le traitement des métaux et l'usinage, avec près d'un quart des emplois de la métallurgie (1 720 emplois). A l'inverse du précédent, il est formé d'une myriade de petits et moyens établissements, dont aucun n'emploie plus de 250 salariés.

La fabrication d'éléments en métal pour la construction est le troisième sous-secteur en nombre d'emplois (890 emplois).

Chacun des autres sous-secteurs emploie moins de 500 salariés.

Une hausse de l'emploi, mais pas dans la fabrication

En cinq ans, entre 2018 et 2023, le nombre d'emplois de la métallurgie et des produits métalliques a progressé de 15% dans la métropole de Lyon. Ce chiffre cache cependant des évolutions très divergentes.

La fabrication de générateurs de vapeur a crû très fortement (+78%, soit 1 100 emplois supplémentaires). L'ouverture du campus Framatome à Lyon Gerland en 2019 (site tertiaire de 27 500 m²) a permis d'accueillir de nouveaux salariés, dans un contexte de relance de la filière nucléaire en France.

Si l'on exclut ce sous-secteur pour ne conserver que les sous-secteurs ayant une activité de fabrication sur le territoire, l'évolution est globalement moins favorable : le nombre d'emplois diminue de 3% en cinq ans. Cette évolution est proche de la diminution au niveau national (-4%).

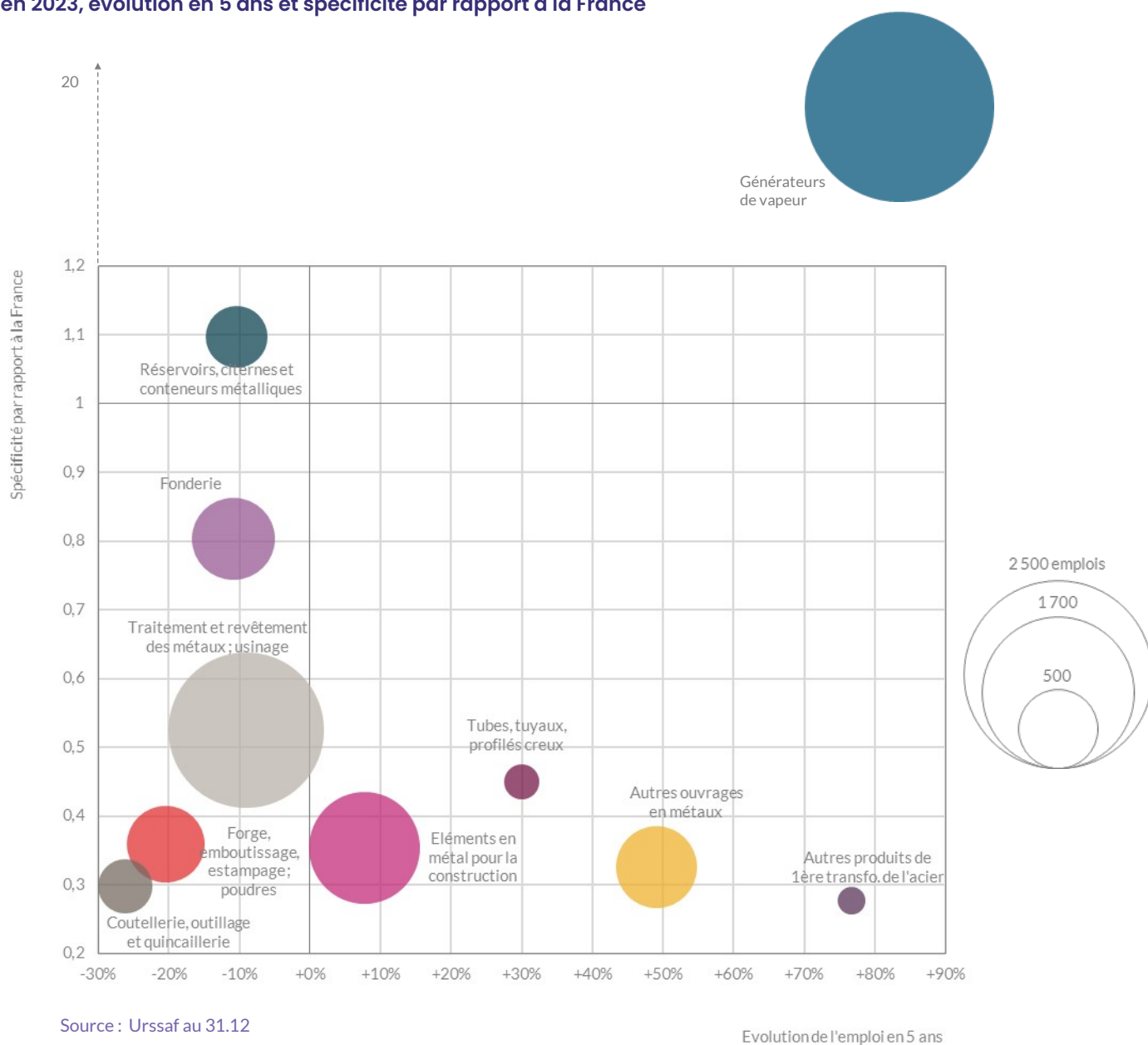
La baisse d'emploi touche notamment le traitement de surface et l'usinage (-9%), la fonderie (-11%) ou la fabrication de coutellerie, outillage et quincaillerie (-26%).

Certains sous-secteurs enregistrent malgré tout des progressions d'emploi, comme la fabrication d'autres ouvrages en métaux (+49%) et la fabrication d'éléments en métal pour la construction (+8%).

Des établissements de petite taille

Exception faite de Framatome, aucun établissement de la métropole de Lyon n'excède 250 salariés.

Volume d'emploi des sous-secteurs de la métallurgie dans la métropole de Lyon en 2023, évolution en 5 ans et spécificité par rapport à la France



Grille de lecture : Le secteur du traitement et revêtement des métaux - usinage compte 1 720 emplois en 2023, en baisse de 9% par rapport à 2018. L'indice de spécificité est faible (0,5).

Une localisation à l'est de la métropole

Les deux cartes des pages suivantes montrent une concentration des établissements dans les zones d'activité de l'est lyonnais, sans qu'un pôle en particulier ne se détache : ZI Meyzieu-Jonage, ZI La Rize, ZI Mi-Plaine, ZI Lyon Sud-Est, etc.

Un territoire ressource

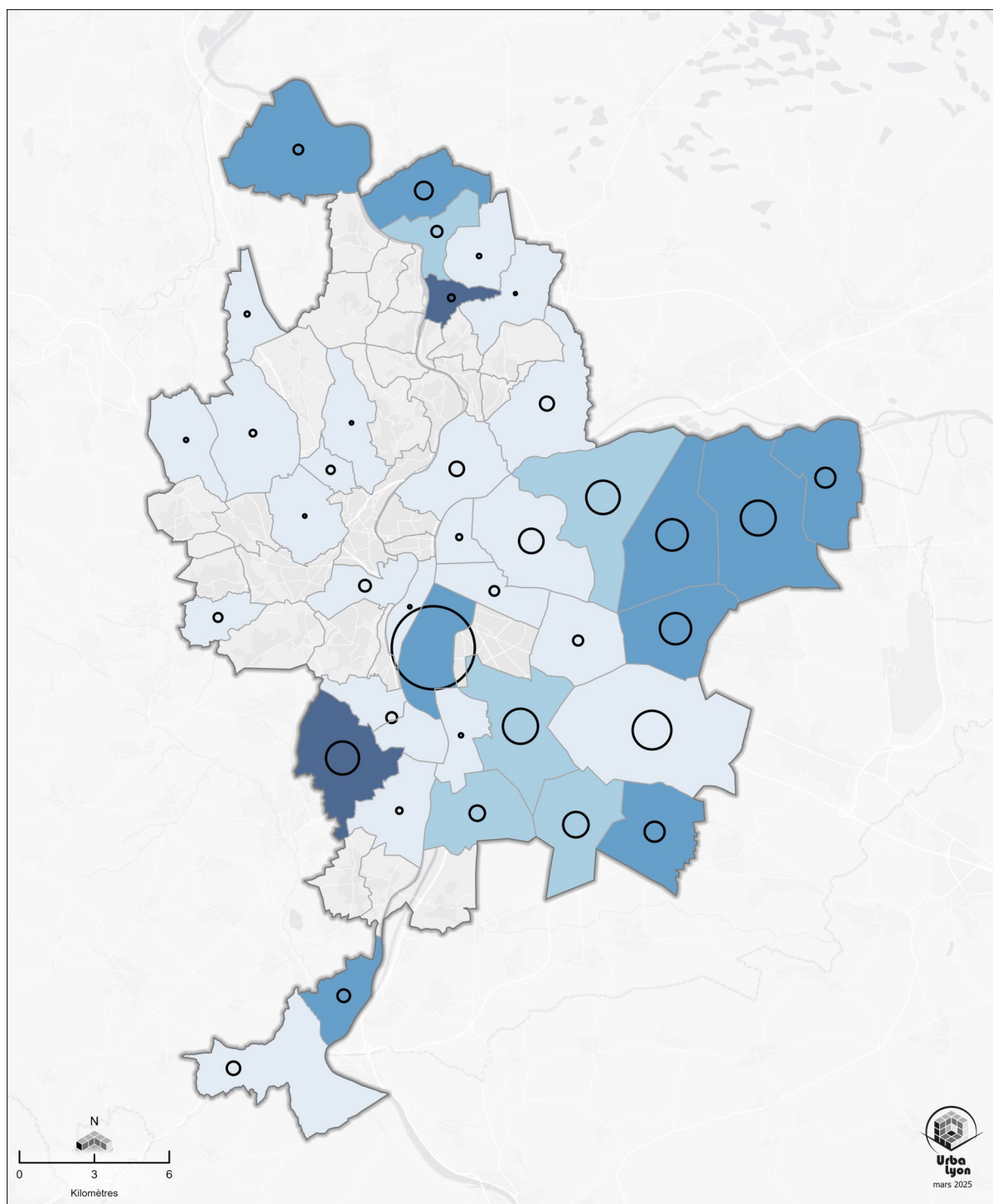
Les entreprises de la métropole de Lyon peuvent s'appuyer sur un certain nombre de ressources locales spécifiques à la métallurgie

(UIMM Lyon-France, pôle de compétitivité CIMES, centre technique des industries mécaniques Cetim) ainsi que sur une offre de formation développée (Institut des ressources industrielles rattaché à l'UIMM Lyon-France, Université Lyon 1, écoles de production Gorge de Loup et Boisard, etc.).

Les questions d'innovation, de mise en réseau, de formation et de recrutement sont très importantes pour les entreprises du territoire. Elles n'ont cependant pas été approfondies dans le cadre de cette étude.



Nombre d'emplois dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques en 2023 et spécificité par rapport à la moyenne française, par commune de la métropole de Lyon



Nombre d'emplois

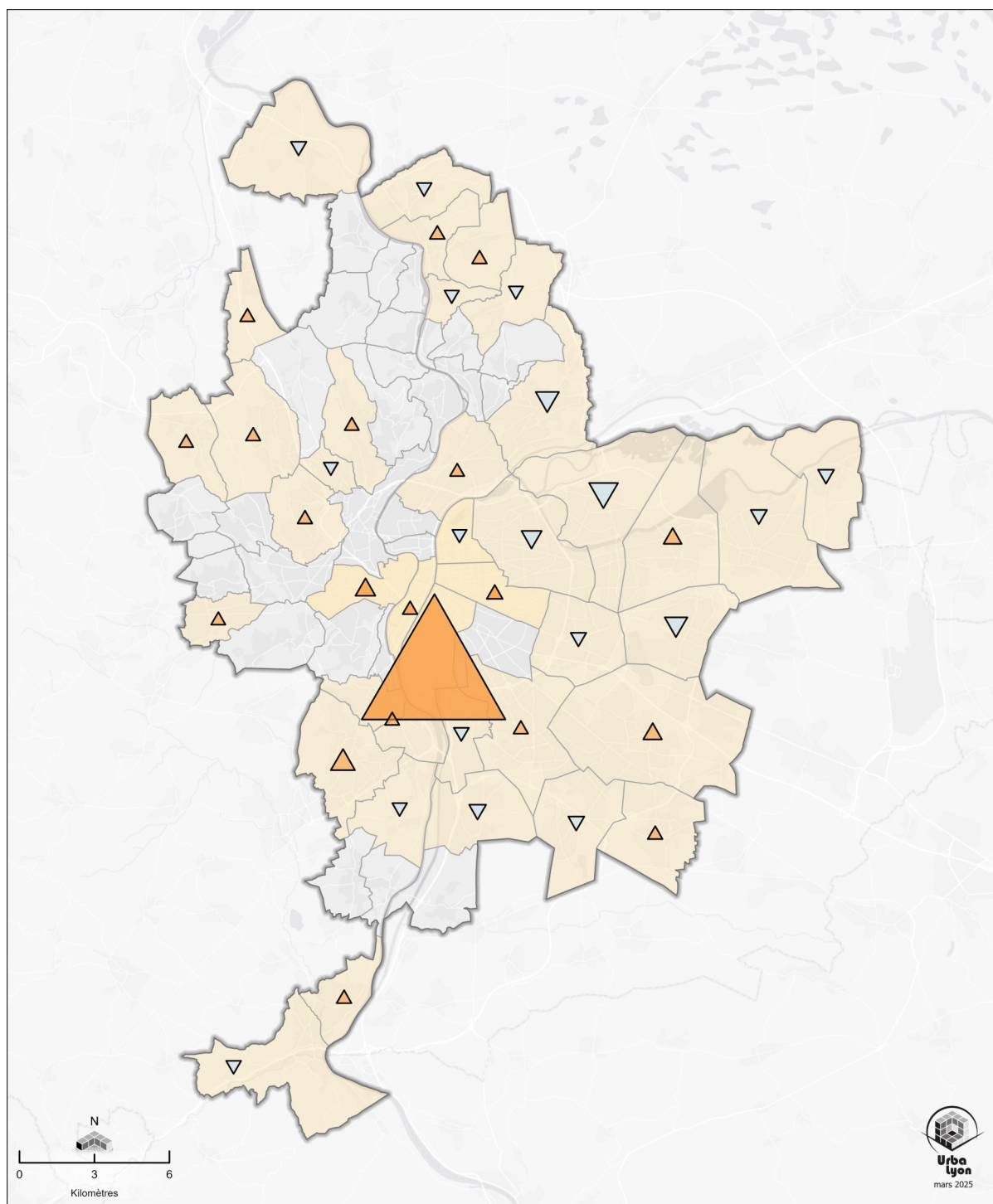


Activités sous ou sur-représentées

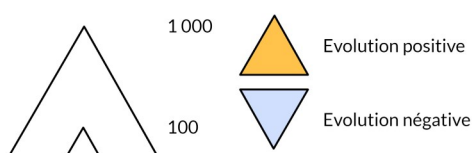
- Sous-représentées
- Dans la moyenne nationale
- Spécifiques
- Très spécifiques

Source : Urssaf 31.12.2023

Evolution du nombre d'emplois de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques entre 2018 et 2023 par commune de la métropole de Lyon



Evolution du nombre d'emplois

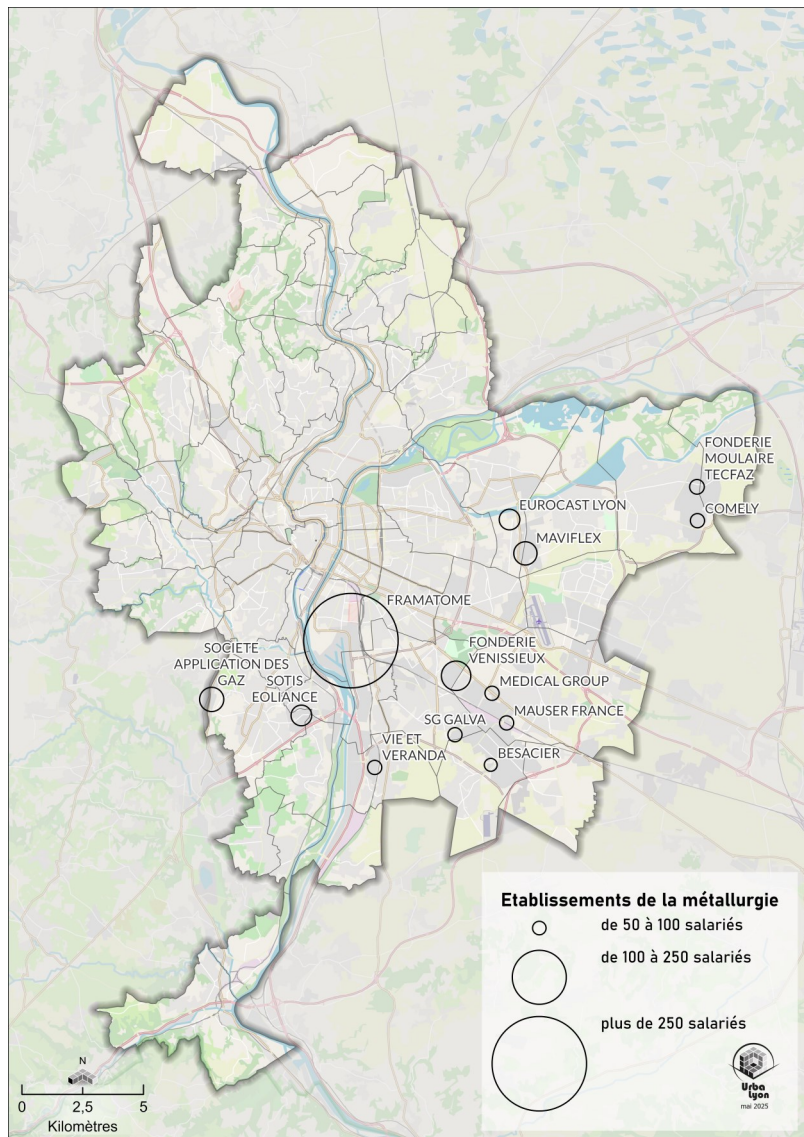


Source : Urssaf 31.12.2018 et 31.12.2023

METROPOLE DE LYON

Etablissements de 50 salariés et plus

Métallurgie et produits métalliques

**Framatome**

Lyon 7 - 1 900 salariés
Ingénierie, conception et construction de réacteurs nucléaires. Pas de fabrication.
Groupe EDF (France)

Fonderie Vénissieux

Vénissieux - 215 salariés
Moulage de pièces de transmission de grande dimension pour le secteur de la mobilité
2 actionnaires : Volvo AB (Suède) et Cummins (Etats-Unis)

Société d'application des gaz - Campinggaz®

Saint-Genis-Laval - 190 salariés
Réservoirs métalliques, réchauds et appareils de cuisson au gaz de plein air

Groupe Newell Brands (Etats-Unis)

Maviflex

Décines-Charpieu - 180 salariés
Conception et fabrication de portes souples
Actionnaire : Hörmann (Allemagne)

Eurocast Lyon

Vaulx-en-Velin - 100 à 199 salariés
Fonderie aluminium sous pression, pour le marché automobile et le poids lourd
Groupe GMD (France)

Sotis Eoliance

Saint-Genis-Laval - 100 à 199 salariés
Fabrication de produits liés à la distribution du réseau d'air dans les bâtiments
Groupe Eoliance (France)

Fonderie Moulinaire

Meyzieu - 80 salariés
Fonderie aluminium (coulé par gravité et sous pression) et usinage, en petites et moyennes séries
Indépendant

Vie et Véranda

Feyzin - 50 à 99 salariés
Conception et fabrication de vérandas en bois et aluminium
Déménagement prévu à Beauvallon (69) en 2025
Indépendant

Médical Group

Saint-Priest - 50 à 99 salariés
Revêtement d'implants orthopédiques par projection plasma
Indépendant

Comely

Meyzieu - 50 à 99 salariés
Fourniture de barrières dans le génie civil et les ouvrages d'art
Indépendant

Mauser France

Saint-Priest - 50 à 99 salariés
Emballages industriels
Groupe Mauser Packaging Solutions (Allemagne)

SG Galva - Sopranzi Galvanisation

Vénissieux - 50 à 99 salariés
Galvanisation et cataphorèse (revêtement de surface)
Indépendant

Besacier

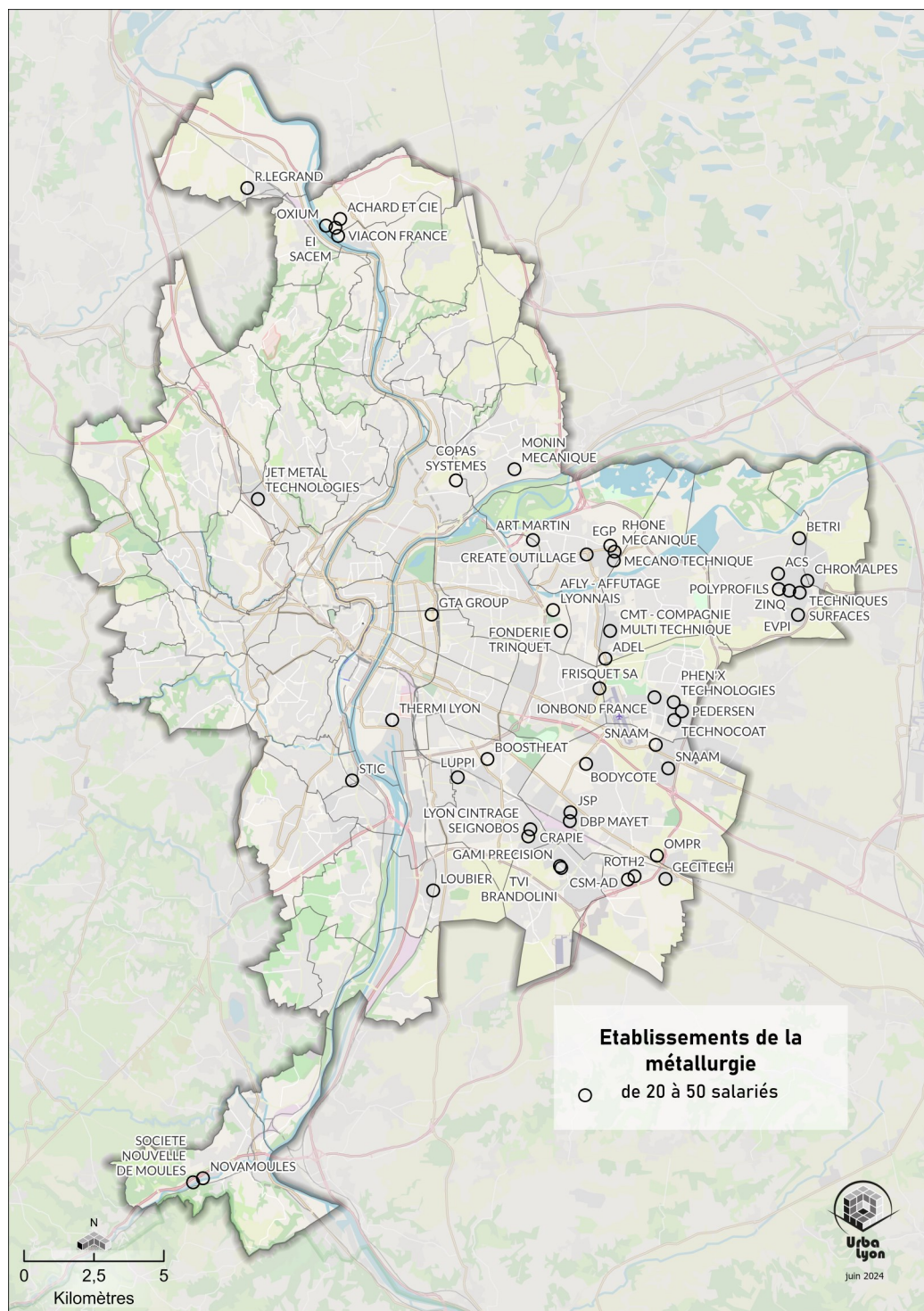
Corbas - 60 salariés
Découpage fin et réalisation de pièces techniques complexes en moyenne série
Groupe Arcore (France)

Sources : Insee-fichier
Sirene 01-2024 ; sites
internet des entreprises

METROPOLE DE LYON

Etablissements de 20 à 49 salariés

Métallurgie et produits métalliques



METROPOLE DE LYON

Principaux établissements

par sous-secteur et par effectif salarié

Les établissements de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques sont exclusivement de petite et moyenne taille. A l'exception de Framatome, ils ont tous moins de 250 salariés.

Sous-secteur	Principaux établissements	6 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 249 salariés	+ 2000 salariés	Nombre d'emplois salariés 2023
Fabrication de générateurs de vapeur	Framatome				1	2 495
Traitement et revêtement des métaux ; usinage	Medical Group, SG-Galva, CMT	58	24	2		1 720
Fabrication d'éléments en métal pour la construction	Maviflex, Comely, Vie et Véranda, Etablissements R.Legrand, Luppi, Stic, Oxium, Csm-ad, Ei Sacem	22	7	3		890
Fonderie	Fonderie Vénissieux, Eurocast Lyon, Société Moulaire, Fonderie Trinquet	5	1	3		490
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	Sotis Eoliance, Mauser France, Snaam, Crapie, Art Martin, Achard et Cie	8	5	2		480
Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres	Pedersen, Carbure et Diamant	17	5	1		430
Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	Société application des gaz, Roth 2		3	1		275
Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie	Polyprofils, Novamoules, Société nouvelle de moules	7	3			210
Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires en acier	Lyon Cintrage Seignobos, Viacon France		2			90
Fabrication d'autres produits de première transformation de l'acier	Flash, Solustil	5				50
Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux	Geteor	1				40

Sources : Insee-fichier Sirene 01-2024 ; Urssaf 31.12.2023



METROPOLE DE LYON

Principales entreprises en termes de chiffres d'affaires

Parmi les entreprises ayant leur siège dans la métropole de Lyon, douze ont un chiffre d'affaires supérieur à 15 millions d'euros. Si le siège se trouve dans la métropole, la production est le plus souvent réalisée dans d'autres territoires.

Raison sociale	Activité principale de l'entreprise	Siège social	Chiffre d'affaires en 2023 ou 2022
SNAAM	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	Saint-Priest	192 M€
CAMPINGAZ	Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	Saint-Genis-Laval	126 M€
BODYCOTE	Traitement et revêtement des métaux	Saint-Priest	119 M€
FONDERIE VENISSIEUX	Fonderie de fonte	Vénissieux	84 M€
ALLIANS (groupe SNAAM)	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	Saint-Priest	64 M€
GROUPE FORLAM	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	Lyon 5	60 M€
JACQUET INTERNATIONAL	Découpage, emboutissage	Saint-Priest	32 M€
EUROCAST LYON	Fonderie de métaux légers	Vaulx-en-Velin	31 M€
SOTIS	Fabrication d'autres articles métalliques	Saint-Genis-Laval	28 M€
ADEL	Découpage, emboutissage	Décines-Charpieu	18 M€
VIACON FRANCE	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	Neuville-sur-Saône	18 M€
SNBA (groupe SNAAM)	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	Saint-Priest	18 M€
CAPSA CONTAINER	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	Jonage	17 M€
CMT	Mécanique industrielle	Décines-Charpieu	15 M€

Source : Cap Financials—Entreprises ayant leur siège social au sein de la métropole de Lyon

**Axes de transition
écologique et
économie circulaire :
synthèse des enjeux
pour les entreprises
de la fonderie et de
l'usinage**

Des entreprises face aux enjeux de transition écologique

Comme les autres industries, la métallurgie doit prendre en compte son impact écologique et adapter ses processus de production, dans un contexte de variation des prix de l'énergie et des matériaux.

Une grille d'analyse pour comprendre la transition écologique

La transition écologique concerne les entreprises de la métallurgie comme toutes les entreprises industrielles.

La lutte contre le changement climatique, à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), en est l'élément le plus connu. Parmi les 50 sites industriels les plus émetteurs de CO₂ en France, sept relèvent des activités amont de la métallurgie (production d'acier, d'aluminium, de fonte).

Mais la transition écologique ne se limite pas à la décarbonation. En 2022, les travaux de l'Opco 2i* proposent une analyse en six axes :

consommation de matières premières, consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, qualité de l'air, sols-eau-biodiversité, gestion des effluents liquides et des déchets.

Nous avons repris cette grille en l'élargissant aux enjeux d'économie circulaire, très présents dans la filière des métaux.

Notre analyse est centrée sur le processus de production des établissements de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques, en particulier les établissements de l'usinage et de la fonderie.

** Impact de la transition écologique sur les métiers et compétences de l'industrie : complément sur la métallurgie. Opco 2i, BIPE, 2022*





TRANSITION ECOLOGIQUE – SYNTHÈSE DES ENJEUX

Consommation de matières premières

Les métaux sont les matières premières principales des industries métallurgiques ; ils sont issus de l'extraction de ressources non renouvelables mais sont hautement recyclables et recyclés. D'autres matériaux sont également utilisés au cours du processus de production. Les entreprises cherchent à développer des leviers de recyclage sur ces deux volets.

Approvisionnement en métal : peu de producteurs en France

Les informations sur la provenance géographique des métaux et le taux de matière recyclée incorporée sont rarement connus des entreprises. Les producteurs de matériaux métalliques et sidérurgistes (lingots, barres, profilés) qui servent de base à la fabrication des produits métalliques sont peu nombreux en France, ce qui réduit le choix de fournisseurs et crée un phénomène de dépendance à un petit nombre d'acteurs. Quelques-uns sont présents localement, comme Industeel, Ugitech ou Novasco/Ascométal,

Une part importante des métaux est achetée auprès de grossistes, sur un marché qui se joue à l'échelle mondiale. Certains ont un ancrage régional, par exemple : Couzon SMI à Saint-Chamond, Lugand Aciers à Oyonnax, ADI près de Grenoble.

Des contraintes spécifiques liées à certains marchés

Les PME de la métallurgie n'ont parfois pas le choix de leur fournisseur, de la provenance du métal ou de ses caractéristiques. Le rôle des donneurs d'ordre est alors prépondérant. Dans le secteur médical, la matière première est souvent fournie directement par le client. Dans l'automobile ou l'aéronautique, les normes imposent des matériaux spécifiques et les donneurs d'ordre, des fournisseurs précis. Dans la construction, les entreprises disposent de davantage de liberté pour choisir leurs sources d'approvisionnement.

Autres matières : une offre limitée et des difficultés de recyclabilité

Divers matériaux interviennent dans le processus de production : produits chimiques, huiles, sable... Le sable de fonderie est un bon exemple de la difficulté à articuler approvisionnement local, réutilisation et recyclage. En effet, les fournisseurs de sable pur sont rares en France, la concurrence est restreinte et les coûts de transport, liés à la distance, sont élevés. De plus, il n'existe aujourd'hui pas ou peu de substitut. Par ailleurs, la recyclabilité du sable reste complexe, lorsqu'il est mélangé avec des résidus de métaux. Des recherches sur la circularité ou la substitution avec d'autres matériaux sont en cours.

Un enjeu de sécurisation des approvisionnements

Les années de crise sanitaire (2020-2021) ont mis en lumière la dépendance des entreprises européennes aux approvisionnements mondiaux.

Au niveau européen, le *Critical Raw Materials Act**, adopté en avril 2024, vise à garantir un approvisionnement sûr et durable en matières premières critiques (dont le cuivre, l'aluminium, le titane...). Il cherche à réduire la dépendance aux importations tout en promouvant le recyclage et la circularité.

En France, l'Ofremi**, créé en 2022, organise une veille sur les chaînes mondiales d'approvisionnement, afin d'éclairer les choix d'investissement et la stratégie des entreprises industrielles, en lien avec la DIAMMS (Délégation interministérielle aux approvisionnements en minerais et métaux stratégiques).

* Lien vers le [CRM Act](#) (en français)

** Observatoire français des ressources minérales : www.ofremi.fr

Consommation d'énergie

L'industrie métallurgique est un acteur majeur dans la consommation énergétique française et plus largement mondiale. Cette consommation s'explique par le mécanisme de transformation du métal qui engage un parc de machines conséquent.

Consommations d'énergie : des disparités selon les activités

Les besoins en énergie varient considérablement selon l'activité et selon les étapes de la chaîne de valeur. Les entreprises de la sidérurgie ou de la fonderie figurent parmi les plus grandes consommatrices, la transformation du métal nécessitant de très hautes températures. La consommation énergétique intervient également au moment de l'extraction des matières premières, dans le transport des matériaux, et bien sûr dans le process de fabrication des produits métalliques.

La région lyonnaise est peu concernée par les sites « énérgo-intensifs ». En revanche, elle abrite de nombreuses TPE et PME qui, bien que moins énérgivores, affichent néanmoins une consommation significative. C'est notamment le cas dans des activités comme le traitement de surface, l'usinage ou le décolletage. L'énergie sert à alimenter le parc de machines, qui, au fil de son renouvellement et de sa montée en technicité, sollicite davantage d'énergie.... compensée dans une certaine mesure par une meilleure efficacité. L'alimentation de systèmes spécifiques tels que les groupes froid ou la production d'air comprimé représente également une part importante des besoins.

A la recherche de solutions pour réduire consommations et coûts

Depuis 2022, les tensions internationales ont fortement impacté les coûts de l'énergie. La consommation énergétique est ainsi devenue un enjeu stratégique pour les entreprises.

Les entreprises explorent donc des pistes pour maîtriser leurs dépenses énergétiques et réduire ainsi leurs factures :

- **Énergies renouvelables** : des initiatives, notamment dans le photovoltaïque, voient le jour. Cependant, ces projets restent coûteux et peu rentables, surtout pour les TPE et PME. Les pics de production électrique sont généralement en été (ensoleillement optimal), période où les besoins sont souvent moins importants.
- **Optimisations liées au processus de production** : des « catalogues de bonnes pratiques »* proposent des pistes pour limiter les consommations énergétiques. Elles peuvent être d'ordre techniques, organisationnelles ou comportementales, de la mise en veille des appareils à l'installation de systèmes de récupération de chaleur.

* Par exemple, le *Guide de maîtrise de l'énergie dans l'industrie mécanique*, publié par le Cetim en collaboration avec l'Ademe en 2022

TRANSITION ECOLOGIQUE – SYNTHÈSE DES ENJEUX

Emissions de gaz à effet de serre (GES)

Le secteur de la métallurgie et de la sidérurgie représente 23% des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'industrie en France*. La réduction des GES et la décarbonation des activités sont désormais un des axes majeurs du secteur.

De fortes émissions dans la sidérurgie et la fonderie

Les émissions de GES dans la sidérurgie et la fonderie sont particulièrement élevées. La sidérurgie fait ainsi partie des secteurs très émetteurs soumis au système européen d'échange de quotas d'émission (ETS). Les GES sont notamment émis lors des réactions chimiques de production du métal et par la consommation électrique des fours, lorsqu'ils ne sont pas électriques.

Dans d'autres secteurs, les émissions sont principalement dues à l'utilisation de gaz frigorigènes à fort potentiel de réchauffement global.

Toutefois, les émissions sont partiellement contenues grâce à une consommation accrue d'électricité (issue majoritairement de l'énergie nucléaire) et grâce aux progrès technologiques réalisés.

Décarbonation : un enjeu pris en compte par les industriels, mais des marges de manœuvre variables

Les industriels ont pris conscience de l'enjeu de la décarbonation, avec la généralisation des bilans carbone, réalisés pour eux-mêmes ou pour leurs donneurs d'ordre. Les petites entreprises de la fabrication de produits métalliques disposent cependant d'un pouvoir d'action limité sur l'ensemble des scopes : il est fréquent que plus de 90% des émissions proviennent de l'approvisionnement (extraction et production des matières premières), sur lequel elles ont peu de prise. Néanmoins, il existe de vraies marges de manœuvre : émissions évitées par des actions de maintenance, mise en veille des machines-outils, récupération de la chaleur fatale d'un

four, éco-conception, etc. Dans les activités de fonderie, l'électrification des procédés, avec le passage des fours à gaz aux fours électriques, a un impact significatif.

Un des principaux freins évoqués pour la mise en place de démarches de décarbonation dans les petites entreprises est lié au financement des investissements nécessaires et à la complexité et au foisonnement des dossiers de subvention, auprès d'organismes divers et avec des critères d'éligibilité variables.

Un sujet de plus en plus cadré aux niveaux européen et français

En France, les grandes entreprises sont désormais tenues de réaliser un bilan des émissions de GES (BEGES), incluant les émissions significatives du scope 3, c'est-à-dire celles liées à leurs fournisseurs et sous-traitants (métallurgie comprise). Les relations contractuelles entre les parties et la nécessité de réduction des émissions vont donc évoluer.

Par ailleurs, la feuille de route de décarbonation de la filière mines et métallurgie fixe un objectif de réduction des émissions de GES de 31 % d'ici 2030 par rapport à 2015**.

Au niveau européen, la taxe carbone aux frontières (MACF) vise à soumettre les produits importés (dont l'acier et l'aluminium) à une tarification carbone équivalente à celle appliquée aux industriels européens fabriquant ces produits et à les protéger de la concurrence, à partir de janvier 2026.

Enfin, les sites de forge et de fonderie soumis à autorisation ICPE*** devront se conformer aux meilleures techniques disponibles (MTD) du secteur d'ici 2028, avec d'importants investissements à la clé****.

* Source : Décarbonation de l'industrie mécanique. Mecallians, 2024

** [Feuille de route de la filière mines et métallurgie, 2021](#)

*** ICPE : installations classées pour la protection de l'environnement

**** [Décision de la Commission européenne du 29 novembre 2024](#)



TRANSITION ECOLOGIQUE – SYNTHÈSE DES ENJEUX

Qualité de l'air

Sols, eau et biodiversité

Aléas climatiques

Les enjeux liés à la qualité de l'air, aux sols, à la biodiversité et plus globalement les enjeux climatiques liés au refroidissement des machines et des locaux sont globalement peu explorés et investis au-delà du respect des normes. Ce défaut d'investigation et d'observation rend compliquée la vision sur les perspectives d'amélioration de ces axes.

Qualité de l'air : pas d'enjeu spécifique exprimé, mais une réalité sans doute sous-estimée

La métallurgie englobe de nombreuses activités génératrices de rejets dans l'air, telles que la fusion dans les fours, le démoulage en fonderie, le traitement de surface et la peinture. Ces activités entraînent des émissions de produits dangereux, de poussières métalliques et de fumées issues des opérations de dégraisage.

La réglementation encadrant ces émissions est stricte, notamment la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (IED), qui impose des valeurs limites d'émissions pour l'air, l'eau, etc., et prévoit que les conditions d'exploitation d'un site industriel reposent sur les meilleures techniques disponibles (MTD).

Bien que cet enjeu ne soit pas systématiquement mis en avant, il se traduit principalement par l'obligation de respecter la réglementation, ce qui implique la mise en place de dispositifs de captation des fumées, de filtres, de hottes, d'extracteurs...

Une étude réalisée par le SNDEC dans la vallée de l'Arve révèle que les entreprises du secteur du décolletage/usinage sont responsables d'une part significative des rejets atmosphériques, en particulier des composés organiques volatiles (COV). Les industries du décolletage sont à l'origine de 11% du total des émissions de COV dans la vallée.

Sols et biodiversité : des risques peu évoqués par les professionnels

Les risques de lessivage des particules polluées dans l'air par les eaux pluviales ou de fuite de produits dangereux existent et sont susceptibles de contaminer l'environnement. Ils ont été peu abordés lors de nos échanges.

Eau : des démarches pour économiser la ressource

Certaines grandes entreprises, en particulier dans la fonderie et dans une moindre mesure dans l'usinage ou le traitement de surface, nécessitent de grandes quantités d'eau pour leur processus, notamment pour le refroidissement. Si de nombreuses entreprises fonctionnent en circuit fermé, certaines puisent dans la nappe phréatique.

D'importantes marges existent : des procédés innovants ont permis à certains industriels de réaliser d'importantes économies d'eau, à l'instar de la Fonderie Vénissieux. Celle-ci a réduit sa consommation de 87% en innovant sur ses procédés de refroidissement, passant de 29 000 m³ à 3 500 m³ par an.

Pics de canicule et sécheresse : une problématique émergente

L'adaptation aux pics de canicule est une question de plus en plus prégnante, en particulier pour les entreprises d'usinage. Lors de fortes chaleurs, les groupes froid ne parviennent plus à refroidir correctement les machines et les salariés sont exposés à des conditions de travail difficiles. En 2023, deux entreprises lyonnaises ont dû limiter leur production du fait des restrictions d'eau.

* SNDEC : Syndicat national du décolletage

** [Guide pratique de maîtrise des rejets atmosphériques des entreprises industrielles de décolletage-usinage. SNDEC. 2024](#)



TRANSITION ECOLOGIQUE – SYNTHÈSE DES ENJEUX

Gestion des effluents liquides et des déchets

La gestion des déchets métalliques s'inscrit dans une histoire longue. Les déchets métalliques étant recyclables, ils ont historiquement fait l'objet d'une forte circularité. Les déchets issus des processus de production sont eux beaucoup plus complexes à valoriser.

Déchets métalliques : une culture du recyclage solidement ancrée

La production de déchets métalliques est conséquente (déchets de coupe, copeaux issus du fraisage et du tournage, pièces défectueuses...), mais ces matériaux font l'objet d'une valorisation intensive.

Les ferrailles et métaux non ferreux issus des rebuts de production dans la mécanique et la métallurgie sont considérés comme de bonne qualité : relativement purs, avec une constance en termes de quantité et de qualité. En revanche, les alliages sont plus complexes à traiter car ils nécessitent de désolidariser les différents matériaux.

Le recyclage des métaux repose sur une pratique historique ancienne et efficace entre industriels et entreprises spécialisées. Toutefois, les petites entreprises rencontrent des difficultés liées à l'encombrement et à la diversité des matériaux à trier, ainsi qu'au coût de la collecte et du transport.

Pour répondre à ces difficultés, des établissements ou associations d'entreprises se sont spécialisés dans le tri, le recyclage et la valorisation des déchets. Les producteurs de déchets deviennent une clientèle pour ce type d'entreprise.

Des marges de progrès pour les déchets issus des processus de production industriels

Certains déchets issus des procédés de fabrication restent difficiles à valoriser, notamment les boues d'usinage, qui nécessitent une séparation entre leurs composants liquides et

solides. Les filières de traitement pour ces résidus restent encore peu développées.

Les sables de fonderie, bien que pouvant être réutilisés plusieurs fois, génèrent d'importants volumes de déchets souvent mêlés à des résidus métalliques. Si des technologies de régénération des sables progressent, elles sont aujourd'hui coûteuses.

Le recyclage et la valorisation de déchets dangereux constitue un enjeu majeur, avec des résidus tels que les acides usés, les huiles usagées contenant des produits chimiques ou encore les déchets plombés. Peu de solutions économiquement viables existent à ce jour.

Evolution du cadre réglementaire sur les déchets

Depuis 2021, les ferrailles et déchets métalliques issus du processus de production peuvent sortir du statut de déchets et être considérés comme des matières premières secondaires, sans passer par une installation classée. Cette démarche, très encadrée et soumise à arrêté, facilite l'économie circulaire au sein même des entreprises de la métallurgie*.

En 2024, un nouveau règlement européen sur les transferts de déchets (y compris les métaux) est entré en vigueur. Il établit des règles plus strictes pour les exportations de déchets hors Union européenne et vise à faciliter le transport et le recyclage des déchets au sein de l'Union**.

* [Décret n°2021-380 relatif à la sortie du statut de déchet](#)

** [Waste Shipment Regulation, 2024](#)

Circularité et recyclage des métaux

Les entreprises du secteur se sont structurées autour d'associations d'entreprises spécialisées dans la valorisation des métaux. Des pratiques qui nécessitent une organisation rigoureuse notamment dans le tri des déchets au sein de l'usine.

Collecte des métaux : une filière structurée, efficace et de qualité

La région Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'un gisement particulièrement élevé de déchets métalliques en raison de son important tissu industriel métallurgique. D'autres sources de déchets contribuent également à cet approvisionnement, notamment les véhicules hors d'usage, les déchets du bâtiment et les déchetteries.

Ce gisement est particulièrement attractif pour les recycleurs, car il est généralement de bonne qualité, relativement pur et constant en termes de quantité et de composition, ce qui le rend économiquement rentable.

Tri et traitement : le rôle clé des entreprises de recyclage

Les entreprises de recyclage assurent une première caractérisation des métaux (nature et qualité) avant de procéder à leur traitement afin d'éliminer les composants non métalliques.

Le tri et la préparation des métaux sont réalisés selon la nomenclature européenne des ferrailles, qui distingue une vingtaine de catégories en fonction de critères tels que l'origine, la qualité, l'épaisseur, la longueur ou encore la densité. Chaque catégorie est associée à un tarif de reprise spécifique.

La majorité des déchets métalliques bénéficie de filières de valorisation bien établies, avec des solutions adaptées à chaque type de matériau.

Exutoires et marché du recyclé : une forte dimension internationale

En France, les déchets métalliques sont en grande partie exportés, la capacité de transformation nationale étant insuffisante.

Métaux ferreux

Le marché s'organise principalement à l'échelle européenne. Après préparation par les recycleurs, les métaux sont envoyés aux sidérurgistes et fondeurs en France (Riva, ArcelorMittal, Celsa...), au Luxembourg, en Allemagne, Italie ou Espagne, mais aussi massivement en Turquie, où les acteurs du marché influencent la fixation des prix en Europe. À noter que la généralisation des fours électriques en fonderie tend à réduire les débouchés pour les ferrailles de moindre qualité, rendant leur recyclage plus complexe.

Les prix des métaux ferreux sont négociés entre les représentants des sidérurgistes, les grands négociants et les recycleurs, avec une fixation des prix chaque mois.

Métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton, titane...)

Ces matériaux s'inscrivent dans un marché mondialisé. Leurs prix de référence sont déterminés sur le London Metal Exchange (LME) et varient en temps réel. Les traders jouent un rôle clé en consolidant les stocks directement sur les ports en vue d'expéditions par conteneurs.

Ces prix mondiaux servent de base aux contrats conclus entre métallurgistes et recycleurs. En France, les indices et cotations publiés sur le site de L'Usine Nouvelle font référence.



ECONOMIE CIRCULAIRE – SYNTHÈSE DES ENJEUX

Circularité et recyclage des autres matières

De manière générale, les déchets issus du processus de production, hors déchets métalliques, sont relativement peu recyclés et nécessitent des investissements dans des procédés innovants.

Gestion et valorisation des sables de fonderie

Le sable est un élément essentiel des procédés de moulage et de noyautage pour former les pièces de fonderie, avec des enjeux forts en matière de réutilisation et de traitement.

- Sable de moulage : il est généralement régénéré et réutilisé au sein de la fonderie, formant un « volant de sable ».
- Sable de noyautage : il est rarement réutilisé car il se mélange au métal lors du processus. La présence de liants, argile, résines et résidus de métaux fondus complexifient le recyclage.

Différents débouchés sont possibles pour le sable usagé : réutilisation par une autre fonderie, recyclage en cimenterie ou en travaux routiers (remblais notamment), enfouissement*. La caractérisation des sables est réalisée par chaque fonderie afin d'évaluer la qualité et détecter d'éventuels polluants. À noter cependant que le coût du transport, lié à la distance, limite les opportunités de réemploi et l'équilibre économique de certains débouchés.

Les technologies de régénération des sables progressent mais restent coûteuses. Différents types de traitement existent, d'autres sont encore au stade de la recherche et développement, au sein du Cetim** notamment.

Autres déchets : boues, huiles et déchets dangereux

Les boues issues des procédés d'usinage et de rectification nécessitent une gestion spécifique en raison de leur teneur en huile de coupe, en additifs et en micro-résidus métalliques.

Dans les petites entreprises, les huiles de coupe usagées sont stockées en bidons ou en cuves, puis collectées comme déchets dangereux par des prestataires spécialisés, avec une traçabilité assurée via le dispositif Trackdéchets. C'est un centre de coût pour l'entreprise, et les boues sont le plus souvent enfouies, sans valorisation.

Lorsque les volumes le permettent, l'industriel peut se doter d'une presse pour compacter les boues et former des briquettes utilisables en sidérurgie ou fonderie, valorisant ainsi ses déchets. Les huiles extraites peuvent par ailleurs être réinjectées dans les fluides d'usinage. L'entreprise SFH à Saint-Étienne est spécialisée dans ces systèmes de filtration et de gestion des fluides de coupe et d'usinage.

Les additifs carbonés, traditionnellement utilisés dans les sables de fonderie (par exemple, le noir de charbon), font l'objet d'expérimentations. La Fonderie Vénissieux teste ainsi une substitution à base de déchets de maïs et de noyaux de pêche.

* Valorisation des sables de fonderie, où en est-on ?
Revue forge et fonderie,
avril 2024

** Cetim : Centre technique
de la mécanique

Les enjeux de la transition écologique : synthèse

Gestion des déchets

- **Métaux ferreux et non ferreux** : une culture du recyclage largement répandue dans la filière. Les métaux sont valorisables économiquement ce qui favorise le modèle économique du recyclage.
- **Une gestion des autres matières du processus de production** (boues, huiles, matières dangereuses...) plus complexe à valoriser et à recycler.
- Un axe à développer, nécessitant des innovations et des investissements.



Consommation de matières premières

- Un approvisionnement auprès de grossistes
- Un taux d'incorporation de métaux recyclés non connu
- Une dépendance aux importations et à un panel de producteurs très restreint en France

Consommation d'énergie et émission de GES

- Des machines de plus en plus énergivores... mais plus efficaces
- Un déploiement du bilan carbone par les entreprises
- Des marges de manœuvres parfois faibles : une grande partie des GES provient de l'extraction et de la production de matière première et de l'approvisionnement amont

Qualité de l'air, sols, eau, biodiversité et climat

- Des axes a priori peu investigués : les normes françaises et européennes cherchent à cadrer ces axes... sous réserve de contrôle de l'Etat
- **Un enjeu de gestion en ressource en eau et de gestion des canicules de plus en plus prégnant...** qui nécessitera des pistes d'innovations et des investissements
 - Une raréfaction des ressources en eaux problématique dans un secteur qui fait tourner d'importants systèmes de refroidissement. Les entreprises investissent sur cet axe via des procédés innovants.
 - Une gestion des canicules qui implique l'enjeu de rafraîchissement des locaux pour assurer la sécurité des salariés.

L'étude a surtout exploré les marges de manœuvres directes des entreprises en lien avec les processus de production : de l'utilisation des matières premières à la gestion des déchets.

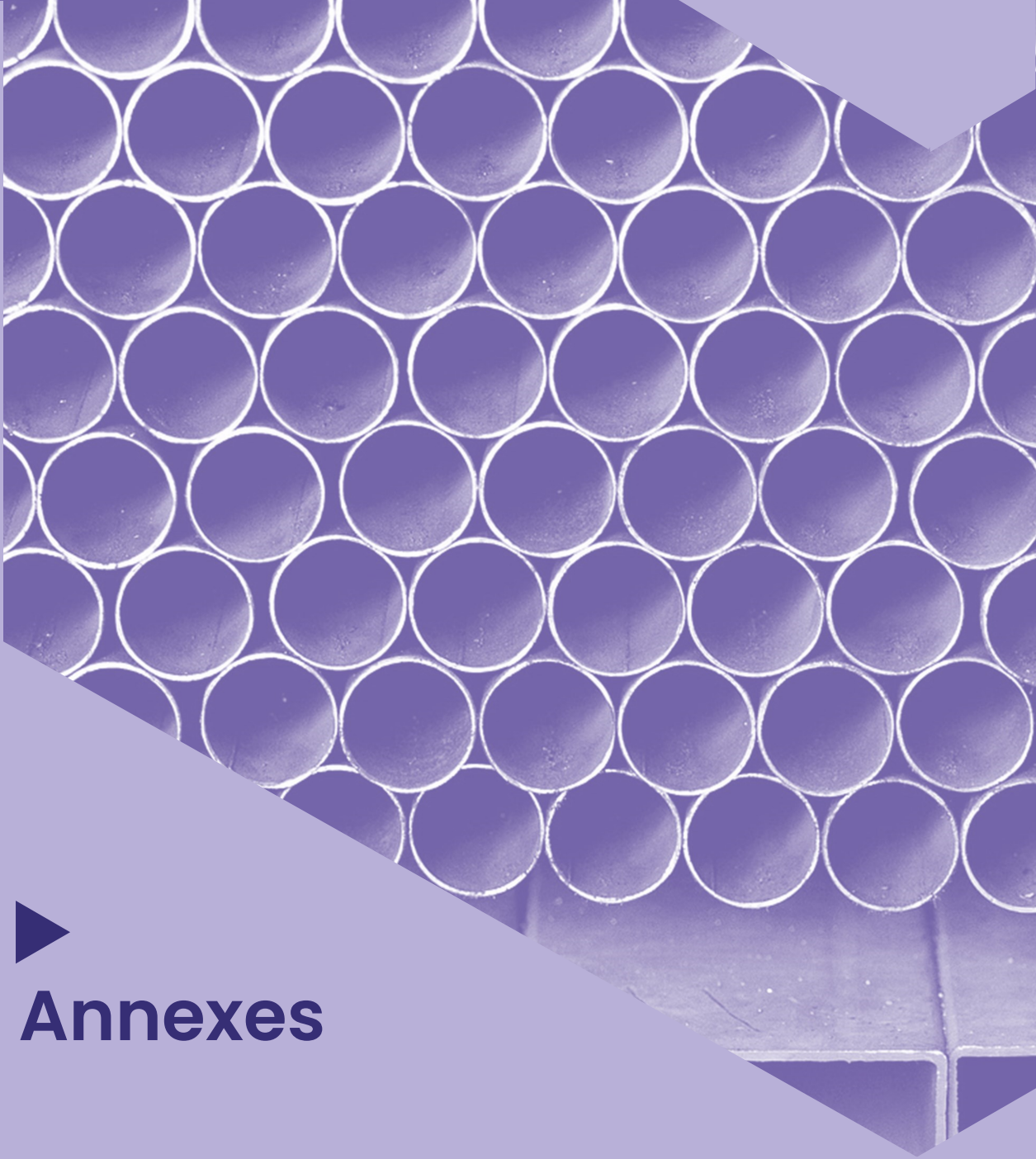
Il existe néanmoins des pistes d'actions plus larges qui n'ont pas ou peu été évoquées lors des entretiens ou dans la synthèse documentaire réalisée. Sans être exhaustif, les thématiques suivantes peuvent être citées :

- Le transport, qui constitue un axe structurant en terme d'émission de GES, et qui concerne à la fois les flux de

marchandises, les flux de déchets ou la mobilité des salariés.

- Le cadre urbain et architectural, qui influe notamment sur les économies d'énergies : la qualité des bâtiments, leurs matériaux, l'environnement urbain...
- L'animation économique de la filière, liée aux enjeux de pédagogie, d'information des actions à l'échelle d'un territoire.

Ces axes sont des leviers mobilisables par les collectivités et les acteurs en charge de l'accompagnement et de l'animation du secteur.



Annexes



Sources

Entretiens

Nous remercions toutes les personnes, structures et entreprises qui nous ont accordé du temps pour des entretiens et des visites.

Pour une vision large des enjeux du secteur en termes de transition écologique, d'économie circulaire et de recyclage, nous nous sommes en particulier entretenus avec

- l'UIMM Lyon-Rhône,
- le Cetim,
- la Fédération Forge Fonderie,
- Federrec.

Sites internet

[UIMM Lyon-France](#)

[Fédération Forge Fonderie](#)

[Observatoire de la métallurgie](#)

[Cetim](#)

[Cimes](#)

Etudes et rapports

- OPCO 2i – Impact de la transition écologique sur les métiers et les compétences de l'industrie : métallurgie – Juin 2022 - [Lien vers le document](#)
- Ademe – Etude du potentiel d'amélioration du recyclage des métaux en France : état des lieux du recyclage de l'acier, de l'aluminium et du cuivre en France et plan d'action – Décembre 2023 - [Lien vers le rapport](#)
- Ademe – Bilan national du recyclage 2012-2021 – Mars 2024 - [Lien vers le document](#)
- Mecallians – Guide pratique : décarbonation dans l'industrie mécanique – Juin 2024 - [Lien vers le guide](#)
- OliverWyman – Mieux exploiter nos déchets stratégiques – 2024 - [Lien vers la publication](#)



Données par EPCI adhérents à l'Agence d'urbanisme



Stocks et dynamiques d'emplois salariés privés entre 2018 et 2023, principaux établissements

Sources : Urssaf 31-12 et Insee-fichier Sirene 01-2024

EPCI	Nombre d'établissements	Emplois en 2023	Evolution des emplois en 5 ans	Spécificité par rapport à la France	Principaux établissements*
CA de l'Ouest Rhodanien	30	1 255	+145	5,6	Malerba, Giraud (Groupe Lapeyre), SMC
CA du Bassin de Bourg-en-Bresse	56	1 071	-73	1,4	ArcelorMittal WireSolutions, Ugitech
CA Porte de l'Isère	26	644	+44	0,8	Horizal, Paillet, Elcom
CA Vienne Condrieu	23	355	+69	0,8	Bonneau, Gonzales Frères, Rivoire, Texabri, Decortes
CC Beaujolais Pierres Dorées	19	111	-6	0,7	Combes, Metazerg, MGv
CC de la Côtière à Montluel	18	386	+12	2,7	Solustil, Lindab, Jacomex
CC de la Dombes	21	184	-26	1,5	Segepo-Sindra, Adequat
CC de la Plaine de l'Ain	34	960	+308	2,1	K-Line Lima, Torbel
CC de la Vallée du Garon	35	403	-85	1,3	Bérard, Atelier de l'Aluminium, Smop, Sobergrand, Santoul, Fonderie Vincent
CC de l'Est Lyonnais	51	545	-5	1,0	Sérimétal, Bodycote, MLB Opercula, Stores Barbet, Fimurex, STPL, AMSV, APMG
CC de Miribel et du Plateau	25	467	+3	2,3	Record Portes Automatiques, Lisi Medical, Rhonalu, Doortal, CMN Industrie
CC des Monts du Lyonnais	12	92	+4	0,7	VMF Hydraulics, Tarres
CC des Vallons du Lyonnais	16	237	+4	2,1	Dani alu, Steec, Erem, ATCS, Grillages Brossard-SBFM, Lafay Tech
CC du Pays de l'Arbresle	17	315	-13	1,7	Siap, VR Production, Safe Medical, Solyap, Calpi Color, Scherdel
CC du Pays de l'Ozon	17	213	-82	1,1	Groupe Gami (Gami Cryo & Méca, G. Constructions Mécaniques), Pellet ASC, EC Création
CC Entre Bièvre et Rhône	22	510	-286	1,7	Trivium Packaging, ACM-ACR, Copal
CC Saône-Beaujolais	34	903	-55	5,0	Saint Jean Industries, CNSE
Métropole de Lyon	320	7 183	+937	0,6	Framatome, Fonderie Vénissieux, Sotis, Campingaz, Maviflex, Eurocast

* Etablissements d'au moins 10 salariés, principaux établissements de chaque EPCI, la taille varie selon l'EPCI

L'indice de spécificité est le rapport entre le poids relatif de l'activité sur le territoire et le même poids relatif en France. Supérieur à 1, l'activité est surreprésentée, inférieur à 1 elle est sous-représentée.

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Clarisse Garin-Hameline** - c.garinhameline@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme